

SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE EN PÉRIODE CYCLONIQUE

Tout savoir sur l'élagage des arbres

Pourquoi élaguer ses arbres ? Qui doit le faire ? Combien ça coûte ? Quelles sont les distances d'intervention à respecter ? L'équipement à adopter ? Les règles de sécurité ? En pleine saison cyclonique, voici les bonnes astuces de l'élagage, pour éviter toutes électrocutions et protéger son habitation.

Elaguer ses arbres, c'est protéger son foyer. Voici, en période cyclonique, le mot d'ordre d'EDF : "Il est nécessaire d'élaguer les arbres à proximité des lignes électriques, pour éviter qu'en cas de vents violents, les branches ne viennent se prendre dans les lignes, provoquant leur rupture ou des risques d'électrocution."

Toute l'année, des opérations d'élagage sont menées autour des 7 000 km de réseaux électriques. Réalisées par des entreprises sélectionnées par EDF, elles sont répertoriées dans une cartographie. De leur côté, les particuliers doivent eux aussi veiller aux arbres de leur propriété.

■ **Les distances de sécurité :**

La distance entre les lignes électriques et les branches, dans toutes les directions, doit être de 3 mètres au minimum et de 5 mètres conseillée.

■ **Les règles de sécurité :**

— Les élagueurs professionnels doivent posséder une habilitation, porter des équipements de protection individuelle et respecter les distances de sécurité d'intervention.

Aux particuliers de leur simplifier la tâche, en facilitant l'accès aux arbres à tailler. On compte sur notre île une

dizaine d'entreprises d'élagage.

— Pour les particuliers qui souhaitent élaguer eux-mêmes, il faut s'assurer d'une distance de sécurité la plus grande possible avec la ligne électrique (au moins 1 mètre pour la basse tension et trois mètres pour la moyenne).

Même à quelques centimètres, sans contact réel, une ligne peut être dangereuse.

Il est conseillé de porter des chaussures de sécurité, des gants, un casque avec visière pour prévenir les projections de poussières, de branches.

Il est conseillé d'être accompagné d'une personne qui assure votre sécurité. Éviter les manutentions d'échelles ou d'outils à proximité des lignes électriques. Éviter les installations d'échelles instables.

Une plaquette d'information est à disposition dans toutes les agences clientèles EDF.



Un élagage, réalisé par un professionnel, sur un arbre de 5 à 10 mètres coûte entre 80 et 500 euros environ, (entre 200 et 400 euros si l'arbre est proche d'une ligne électrique).

■ **Les responsables de l'élagage :**

L'élagage, selon les cas, est à la charge d'EDF ou du particulier :

— branchement sur une propriété privée (raccordement bâtiment-réseau), élagage à la charge du client.

— réseau qui passe sur une propriété privée, prise en charge assurée par EDF.

Pour un réseau sur le domaine public :

— si la végétation se situe sur le domaine public, EDF (ou la collectivité) prend en charge l'élagage.

— si la végétation se situe sur un domaine privé, l'élagage est pris en charge, selon le type de réseau, par EDF ou le client.

■ **Les prix :**

Un élagage, réalisé par un professionnel, sur un arbre de 5 à 10 mètres de haut coûte entre 80 et 500 euros environ. Le prix varie selon l'épaisseur des branches, les facilités d'accès à l'arbre, les dangers à proximité. Un élagage proche d'une ligne électrique coûte entre 200 et 400 euros.

■ **Autres conseils :**

— Les arbres à élaguer, en priorité, actuellement : les arbres fruitiers pieds mangues, letchis, papayers (privilégier la sécurité) et les filaos.

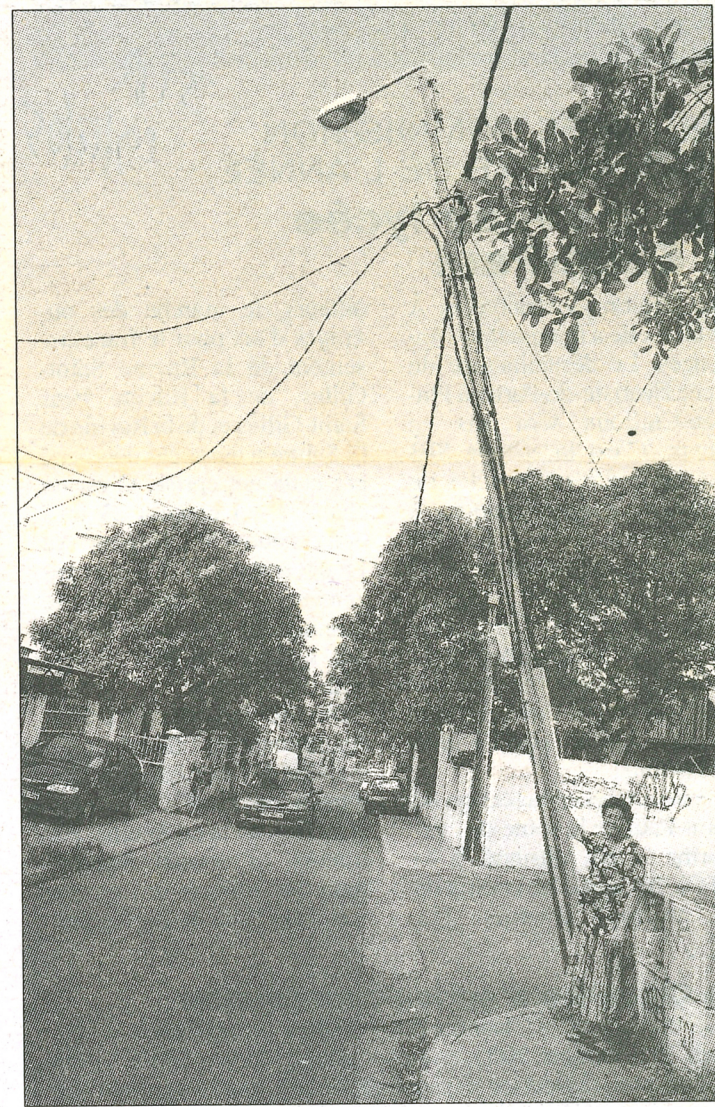
À vérifier régulièrement, les bambous et chocas verts qui poussent très vite.

— Les déchets végétaux sont ramassés par les encombrants ou recueillis dans les déchetteries (service gratuit pour les particuliers).

— L'an prochain, privilégier l'élagage en juillet et août (période plus creuse). Chez certains professionnels, les prix sont plus bas.

C.D.

■ Pour plus de renseignements, Tél. dépannage EDF : 0 810 333 974 (prix appel local).



Un lampadaire après le cyclone Dina, ruelle Camps-Jacquot à Saint-Paul (Photos d'archives).

Autres bons réflexes

■ **En toutes circonstances :**

— Ne jamais s'approcher d'une ligne électrique, ni ne pointer d'objets vers elle. Une électrocution est possible même sans la toucher.

■ **Pendant la période cyclonique :**

— Éviter de stocker des denrées périssables dans les réfrigérateurs et congélateurs, à cause des coupures d'électricité.

— Bien isoler les appareils électriques de l'humidité. Ne pas les utiliser les mains humides ou les pieds dans l'eau.

— Débrancher les appareils électriques pour éviter les dommages dus à d'éventuelles variations de tension.

Après un cyclone :

— Ne jamais toucher un câble tombé à terre ou accroché dans un arbre, une branche qui surplombe une ligne.

— Signaler à EDF tous poteaux inclinés, câbles détendus ou rompus.